



La représentativité syndicale par branche en 2021

Les grandes tendances constatées au niveau national interprofessionnel se retrouvent évidemment au niveau des branches, même s'il est difficile d'évaluer exactement les évolutions du fait du mouvement de concentration des branches. Globalement, la CFDT améliore légèrement ses positions, la CGT perd du terrain, la CFE-CGC progresse et les autres organisations connaissent une certaine stabilité.

Rappelons que pour être représentative et donc pouvoir négocier au niveau de la branche, une organisation doit obtenir 8 % des suffrages exprimés. Le poids de chaque organisation est ensuite calculé par rapport au total obtenu par les organisations représentatives. Si ce poids est supérieur à 50 %, l'organisation concernée peut signer seule un accord de branche. Si l'organisation obtient 30 % des suffrages, elle peut signer un accord mais les autres organisations qui réunissent plus de 50 % peuvent apporter leur veto. C'est ce poids relatif des organisations représentatives officiellement déclarées par les arrêtés de désignation des organisations de branche que nous avons retenu pour effectuer nos comparaisons d'un cycle à l'autre.

Quelle est la situation de chacune des grandes organisations syndicales ?

CFDT

► La CFDT est représentative dans plus de 9 branches sur 10. En poids relatif, elle obtient la majorité absolue (50 %) dans 7,4 % des branches, un peu moins proportionnellement qu'en 2017. Elle atteint les 30 % dans 46 % des branches. Elle est première organisation dans un peu plus de 40 % des branches, en progression de plus de 3 points par rapport au cycle précédent.

Quelques résultats dans les branches les plus importantes en nombre de salariés :

La CFDT devient première organisation dans la métallurgie (plus d'un million de salariés) avec 29,27 % en poids devançant la CGT de 1,54 point. Elle réalise la même opération dans les services de l'automobile avec un poids de 26,58 % (+1,21 pt) alors même que la CGT recule de 3,3 points. Première organisation dans ces secteurs, la CFDT progresse dans les transports routiers avec un poids de 34,24 % (+1,74 pt) ou encore dans le commerce de gros avec un poids de 32,29 % (+1,34 pt).

Par contre, la CFDT perd du terrain dans les industries électriques et gazières avec un poids de 17,46 % (-2.21 pts). Même constat dans l'assurance où, tout restant largement première avec 34,52 %, elle perd 3,3 pts, ou encore dans de grands secteurs de la santé et du social, même si elle y reste aussi le plus souvent première organisation.

Indiscutablement, encore un peu plus que les cycles précédents, la CFDT sera, pour les quatre ans à venir, un acteur incontournable des négociations dans la plupart des secteurs d'activité.

CGT

► Si la baisse de la CGT constatée au niveau national interprofessionnel se retrouve bien sûr dans la mesure de l'audience au niveau des branches, la CGT reste toute de même représentative comme la CFDT dans plus de 9 branches sur 10. Par contre, elle n'est plus majoritaire que dans un peu plus de 6 % des branches, la moitié moins qu'en 2017. De même, elle dépasse le seuil des 30 % dans 40 % des branches soit 9 points de moins qu'au cycle précédent. Elle est première organisation dans 35 % des branches environ quatre points de moins qu'en 2017.

Dans les branches les plus importantes en nombre de salariés, bien que souvent à la baisse, elle reste tout de même première organisation dans des secteurs aussi importants que le ferroviaire (37,8 %), les industries électriques et gazières (39,68 %) ou la propreté (37,84 %). Elle est en légère progression dans les hôtels, cafés, restaurants avec un poids de 36,27 %.

Mais globalement, ses résultats à la baisse dans de nombreuses branches traduisent une perte d'influence réelle et une capacité diminuée à peser sur les négociations. De même, elle n'est plus première organisation que dans 35 % des branches (près de 40 % en 2017). La perte de la première place dans la métallurgie est à ce titre symbolique tant ce secteur a marqué l'histoire sociale de notre pays et celle de la CGT en particulier.

FO

► Pas d'évolutions importantes de FO en matière de représentativité dans les branches où elle reste représentative dans près de 8 branches sur 10. Elle est première organisation dans une trentaine de branches, un peu moins qu'en 2017. FO ne dépasse les 50 % que dans 3 branches et 30 % dans 25. Ses points forts sont dans les branches du bâtiment et travaux publics, les services de l'automobile où, derrière la CFDT, elle devance la CGT, ou certains commerces, comme la coiffure par exemple. Elle perd du terrain dans le secteur bancaire où son poids relatif n'est plus que de 10,16 % (-3,48 pts par rapport à 2017).

CFE-CGC

► Représentative dans 72 % des branches, sa progression générale se retrouve bien sûr dans les chiffres. Ainsi, elle est première organisation dans un peu moins de 5 % des branches en progression par rapport à 2017. Elle progresse dans de nombreuses branches notamment les banques où avec un poids de 38,27 % elle conforte largement sa première place (+4 pts). Elle progresse aussi dans la métallurgie principalement au détriment de la CGT et dans les industries électriques et gazières où elle conforte nettement sa deuxième place.

CFTC

► Ce n'était pas gagné pour cette organisation qui avait perdu sa représentativité dans de nombreuses branches en 2017. Malgré cela, la CFTC a maintenu ses positions en gardant sa représentativité au même niveau qu'au cycle précédent aux alentours de 40 % des branches. Elle est première organisation dans 10 branches, en général des petits secteurs bien spécifiques tels que les géomètres, les horlogers, la blanchisserie interrégionale où elle obtient plus de 50 %. Elle dépasse les 30 % dans 15 branches.

UNSA

► Elle est toujours présente dans les secteurs des petites entreprises grâce à ses bons résultats aux élections TPE. Elle est représentative dans un peu moins d'une branche sur quatre, en progression sensible de 5 points par rapport au cycle précédent. Elle consolide progressivement sa place dans le paysage syndical sans toutefois atteindre la représentativité au niveau national interprofessionnel. Première organisation dans 7 branches seulement dont une seule (de 770 salariés) où elle dépasse les 50 %, elle obtient plus de 30 % dans 6 branches.

Solidaires

► À un niveau très modeste compte tenu de son score national, Solidaires a progressé et est représentative dans moins de 8 % des branches en obtenant la première place dans 3 d'entre elles dont les journalistes.

* *

On le voit, la place des 5 organisations syndicales représentatives au niveau national interprofessionnel est prépondérante dans le paysage syndical des branches professionnelles. Quand on additionne le poids relatif des trois organisations réformistes (CFDT, CFTC, UNSA) elles dépassent 30 % dans 75 % des branches et 50 % dans 28 %. Si l'on rajoute la CFE-CGC qui joue le jeu du dialogue social dans la plupart des branches, le seuil des 50 % est dépassé dans plus de la moitié des branches. Si les organisations patronales de branches veulent jouer la carte du dialogue social, elles ont en face d'elles des organisations représentatives aptes et prêtes à négocier.

Autre conclusion, ceux qui en 2008 au moment de la réforme sur la représentativité espéraient ou craignaient une certaine concentration des organisations syndicales vers 2 voire 3 organisations à terme en sont, au moins pour l'instant, pour leur frais. Ce troisième cycle montre que, même s'il y a des évolutions, le paysage syndical français reste marqué par le pluralisme des organisations syndicales où chacune maintient ou conforte ses positions.

La représentativité syndicale par branche


